

## PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- ▶ **Relire** attentivement la confirmation d'inscription,
- ▶ Porter au **stylo rouge** les **éventuelles modifications** (état-civil, adresse, ...)
- ▶ **Dater et signer** la confirmation d'inscription dans la case prévue à cet effet, en bas à droite,
- ▶ **Envoyer** au Rectorat la **confirmation d'inscription signée avec les justificatifs**, par voie postale (*en recommandé avec avis de réception, de préférence*)

**avant le 22 novembre 2019**, sous peine d'annulation de votre candidature,  
à l'adresse suivante :

**Rectorat (DEC 7)  
BP 72616  
44326 NANTES CEDEX 3**

<b>Tout candidat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopie d'une pièce officielle d'identité</li> <li>- Si vous avez moins de 25 ans : certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)</li> </ul>
<b>Candidat se présentant à un CAP ou un BEP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous avez moins de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen, un document justifiant de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ votre durée d'enseignement dispensée par votre centre de formation</li> <li>○ votre durée de formation en entreprise</li> </ul> </li> </ul>
<b>Candidat se présentant à une Mention Complémentaire (MC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopie du diplôme requis pour entrer en formation <b>et</b> attestation de formation à la mention complémentaire</li> <li>ou</li> <li>- Attestation d'emploi (3 années d'expérience dans le domaine professionnel en rapport avec la spécialité présentée)</li> </ul>
<b>Candidat ayant déjà présenté un examen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photocopie de votre dernier relevé de notes si vous sollicitez des bénéfiques ou des reports.</li> <li>- Photocopie du diplôme de l'examen donnant droit à dispense(s), si vous sollicitez des dispenses. Dans le cas d'une demande de dispense de l'épreuve de langue vivante, joindre en plus la photocopie du relevé de notes</li> </ul>
<b>Épreuve d'EPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidats autres que scolaires et apprentis peuvent choisir, au moment de l'inscription, d'être dispensés d'EPS. S'ils font le choix d'une inscription, toute absence non justifiée aux épreuves est éliminatoire.</li> </ul>
<b>Candidat présentant un handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie du formulaire de demande d'aménagement d'épreuves (à télécharger sur le site <a href="http://www.ac-nantes.fr">www.ac-nantes.fr</a> rubrique « Examens », sous-rubrique « Aménagement d'épreuves »)</li> </ul>
<b>Pièces complémentaires demandées pour certaines spécialités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous êtes concerné, vous recevrez ultérieurement par courrier électronique un document vous précisant les pièces complémentaires à fournir.</li> </ul>
<b>Assistant(e) Maternel(le)</b> (EP1A et EP3 du CAP AEPE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie de l'agrément d'assistant(e) maternel(le)</li> <li>- Attestation de l'employeur (cf : page 4 de la note d'information assistant(e) maternel(le) EP1A - EP3 du CAP AEPE)</li> </ul>

Les candidats individuels, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas la qualité d'élève, d'apprenti ou de stagiaire de la formation continue, ne sont pas couverts en cas d'accident lors des épreuves d'examens. Il leur est vivement conseillé de contracter une assurance.

Les **référentiels des examens** sont disponibles sur le site [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) (cliquez sur « Scolarité et parcours de l'élève », puis « diplômes professionnels »).

**Pour toute question concernant ces inscriptions, vous pouvez :**

- Consulter le site [www.ac-nantes.fr](http://www.ac-nantes.fr) > Examens > CAP, BEP et MC niveau 3
- Adresser un courrier électronique à l'adresse [dec.capbep@ac-nantes.fr](mailto:dec.capbep@ac-nantes.fr)
- **Appeler le 02 40 37 37 85**